



Elections au Conseil communal – 8 mars 2026

Commune de Belmont-sur-Lausanne



Déclaration concordante d'apparentement

(une par groupe de listes apparentées)

Les personnes mandataires soussignées déclarent, par la présente, que les listes ci-après sont apparentées :

Listes	Personnes mandataires			
	Dénomination	Nom	Prénom	Signature

Rappel : Cette déclaration doit être déposée au greffe municipal au plus tard le lundi 12 janvier 2026 à 12 heures précises (l'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis). **Une fois déposée, elle est irrévocabile.**